

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2018

Présents : Aude BETTINELLI, Jean-Marc FEVRE, Carole LAMIELLE, Jean-François MENESTRIER, Bruno PETIET, Elisabeth RABOLIN, Stéphane RENAUD, Laurence RICQ, Bertrand RUHIER, Alexandre SOUL, Sébastien THIBAUD, Maryline VALDUGA, Florence VRAC, Etienne VUILLEMIN

Intervenante : Marie-Paule SEGUIN

Absent excusé : François-Xavier POUX

Pouvoir : François-Xavier POUX à Aude BETTINELLI

Secrétaire de séance : Maryline VALDUGA

La séance est ouverte à 20h35.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 6 mars 2018
- Compte de gestion 2017 : commune, bois et CCAS
- Compte administratif : commune, bois et CCAS
- Affectation du résultat 2017 : commune, bois et CCAS
- Vote des taxes 2018
- Budget primitif 2018 : commune, bois et CCAS
- Avenants pour les travaux de la Mairie
- Questions diverses

Suite à un problème informatique, les données concernant les taxes 2018 ainsi que le budget primitif 2018 n'ont pu être communiquées préalablement à la réunion de Conseil de ce 17 mai.

Le conseil municipal souhaite donc reporter ces deux décisions à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra le 24 Mai.

Vote : 15 pour

1/ Approbation du compte-rendu du 6 mars 2018

Lecture est faite par le Maire.

Vote : 5 pour

Les 10 autres conseillers ne votent pas et ne signent pas puisqu'ils n'étaient pas élus à la date du 6 Mars 2018.

2/ Comptes de gestion 2017

- Commune

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Transfert ou intégration de résultats	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	163 215,21	0.00	18 915,69	0.00	182 130,90
Fonctionnement	503 841,97	253 820,36	114 038,36	0.00	364 059,97
Total	667 057,18	253 820,36	132 954,05	0.00	546 190,87

Vote : 15 pour

- Bois

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Transfert ou intégration de résultats	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	-5 702,02	0.00	4 148,19	0.00	-1 553,83
Fonctionnement	70 754,76	5 702,02	10 148,51	0.00	75 201,25
Total	65 052,74	5 702,02	14 296,70	0.00	73 647,42

Vote : 15 pour

- CCAS

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Transfert ou intégration de résultats	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	555,85	0.00	-150,00	0.00	405,85

Vote : 15 pour

3/ Compte administratif 2017 – Affectation du résultat 2017

- Commune

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	890 429,41	849 444,61	1 739 874,02
Titres de recettes émis	562 021,86	629 140,07	1 191 161,93
Réductions de titres	0.00	23 352,44	23 352,44
Recettes nettes	562 021,86	605 787,63	1 167 809,49
Dépenses			
Autorisations budgétaires	890 429,41	849 444,61	1 739 874,02
Mandats émis	543 106,17	499 520,06	1 042 626,23
Annulations de mandats	0.00	7 770,79	7 770,79
Dépenses nettes	543 106,17	491 749,27	1 034 855,44
Résultat de l'exercice			
Excédent	18 915,69	114 038,36	132 954,05
Déficit			

Le résultat de l'année fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 364 059,67 €. Afin d'équilibrer le budget, le conseil municipal doit affecter le résultat cumulé de fonctionnement en report à nouveau en section de fonctionnement pour la somme de 240 606,28 € au compte 002 et 123 453,69 € au compte 1068.

Vote sans le Maire, le Maire quitte la pièce.

Vote : 14 pour

- Bois

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	15 830,02	130 527,74	146 357,76
Titres de recettes émis	5 702,02	36 106,48	41 808,50
Réductions de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	5 702,02	36 106,48	41 808,50
Dépenses			
Autorisations budgétaires	15 830,02	130 527,74	146 357,76
Mandats émis	1 553,83	25 957,97	27 511,80
Annulations de mandats	0.00	0.00	0.00
Dépenses nettes	1 553,83	25 957,97	27 511,808
Résultat de l'exercice			
Excédent	4 148,19	10 148,51	14 296,70
Déficit			

Le résultat de l'année fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 75 201,25 €. Afin d'équilibrer le budget, le conseil municipal doit affecter le résultat cumulé de fonctionnement en report à nouveau en section de fonctionnement pour la somme de 73 647,42 € au compte 002 et 1 553,83 € au compte 1068.

Vote sans le Maire, le Maire quitte la pièce.

Vote : 14 pour

- CCAS

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	0.00	555.85	555.85
Titres de recettes émis	0.00	0.00	0.00
Réductions de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	0.00	0.00	0.00
Dépenses			
Autorisations budgétaires	0.00	555.85	555.85
Mandats émis	0.00	150.00	150.00
Annulations de mandats	0.00	0.00	0.00
Dépenses nettes	0.00	150.00	150.00
Résultat de l'exercice			
Excédent	0.00		
Déficit	0.00	150.00	150.00

Le résultat de l'année fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 405,85 €. Afin d'équilibrer le budget, le conseil municipal doit affecter le résultat cumulé de fonctionnement en report à nouveau en section de fonctionnement pour la somme de 405,85 € au compte 002.

Vote sans le Maire, le Maire quitte la pièce.

Vote : 14 pour

4/ Avenants pour les travaux de la Mairie

Suite aux Opérations Préalables à la Réception qui ont eu lieu sur le chantier en présence du Maire, de Etienne VUILLEMIN, des entreprises et du Cabinet d'Architecture SOLMON, des réserves ont été émises.

Ces réserves vont être notifiées incessamment aux entreprises concernées par Lettre Recommandée AR.

Au cours des travaux, au vu de la configuration de l'existant et comme lors de toute construction, des options se sont imposées. Ces options ont été validées, les travaux réalisés et il est nécessaire de régulariser la situation par la signature des avenants.

– Lot LOICHOT – Fermetures

Avenant n°1 : 7 653 € TTC

Avenant n°2 : 364,80 € TTC

– Lot BONGLET – Isolation Peintures Plâtres

Avenant n°1 : 2 206,57 € TTC

– Lot CHENE – Sanitaires Plomberie

Avenant n°1 : 1 238,40 € TTC

– Lot PARENTE – Gros œuvre

Avenant n°1 : 8655,24 € TTC

– Lot VOIRIN DENOIX - Electricité

Avenant n°1 : 5 796 € TTC

– Lot FACADES BISONTINES

Avenant n°1 : 1 020 € TTC

Le vote est fait pour l'ensemble des avenants

Vote : 15 pour

Le lot « Aménagements extérieurs » initial ayant été refusé car d'un montant trop important, il a été décidé dans un premier temps de laisser ces aménagements au soin de la commune, de manière provisoire et ceci afin de permettre une ouverture au public la plus rapide possible.

5/ Questions diverses

Suite à la demande d'un habitant concernant la couverture téléphonique du village, Sébastien THIBAUD a contacté la Préfecture.

Une information est parvenue à la Mairie en 2011 afin d'obtenir un financement national et une couverture complète du village mais aucune suite n'avait été donnée à l'époque.

Ce sont la Préfecture et la Région qui s'occupent à présent des « zones blanches », c'est pourquoi un dossier a été demandé en espérant une issue rapide à cet inconvénient.

La séance est levée à 22h35